

1 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles Compétences opérationnelles →

a	Développement de produits	a1: concevoir et développer des appareils industriels ou leurs composants	a2: établir les documentations techniques pour les appareils ou composants d'appareils industriels	a3: modéliser des composants d'appareils industriels avec un logiciel CAO (conception assistée par ordinateur)						
b	Fabrication de produits	b1: planifier la fabrication d'appareils industriels ou de leurs composants	b2: usiner des profilés, tôles et plaques pour la construction d'appareils industriels avec des procédés de coupage	b3: façonner des profilés, tôles et plaques pour la construction d'appareils industriels	b4: assembler des composants pour la construction d'appareils industriels en profilés, tôles, plaques ou pièces achetées	b5: mesurer et contrôler des composants pour la construction d'appareils industriels.	b6: fabriquer des composants en plastique ou en matériaux composites pour la construction d'appareils industriels			
c	Montage, mise en service et maintenance	c1: monter des composants d'appareils industriels	c2: mettre en service des appareils industriels	c3: entretenir des appareils industriels	C4: monter et mettre en service des moyens de transport					
d	Endossement de tâches spécifiques à l'entreprise	d1: planifier des projets dans la construction d'appareils industriels	d2: contrôler le déroulement de projets dans la construction d'appareils industriels	d3: analyser les résultats de projets dans la construction d'appareils industriels	d4: piloter des équipes de projet dans la construction d'appareils industriels	d5: K former les clientes et les clients à l'exploitation et à l'entretien d'appareils industriels	d6: assembler et mettre en service des installations automatisées	d7: planifier, installer et mettre en service des installations de production industrielles	d8: assumer la responsabilité globale pour la fabrication de produits dans la construction d'appareils industriels	d9: assumer la responsabilité globale pour le montage, la mise en service ou la maintenance de produits ou de sous-ensembles dans la construction d'appareils industriels

L'acquisition des compétences opérationnelles a1 à a3, b1 à b5, c1, c2 et d1 à d4 est obligatoire pour toutes les personnes en formation. Quant aux compétences opérationnelles b6, c3, c4 et d5 à d9, l'acquisition d'une compétence opérationnelle est obligatoire.